

La Petite Gazette

*"Qui voit à Noël des moucherons,
verra à Pâques des glaçons"*

J
O
Y
E
U
X



N
O
Ë
L

Décembre 2008



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par M^{rs} les Commi//aires Gènèraux du Con/eil députès sur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu'elles /ont ici peintes è figurèes, après avoir ètè recuès, ont ètè enrègistrèes à l'Armorial Gènèral dans le Règitre cottè Guyenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arret du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le prèsent Brèvet a ètè délivrè A Paris par N^{ous} Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gènèral de France.

Issigeac et son canton

Sommaire DECEMBRE 2008.

Le Mot du Maire

Répertoire

p.1

Quoi de neuf à Issigeac ?

p.1

↳ Locations

↳ Informations de la Municipalité

↳ Appel aux bonnes volontés

↳ Permanences de M. Garrigue

↳ Service Garde Médecins

↳ Recrutement de pompiers volontaires

↳ Service de Garde Pharmacies

↳ A propos de la Petite Gazette

↳ Urbanisme

↳ Association La Loge des Près

↳ Déchetterie : Horaires

↳ Tennis Club

↳ Bibliothèque Municipale

↳ UAI

↳ Distribution électronique Gazette

↳ Aînés Ruraux

↳ Etat-Civil

↳ Comice Agricole

↳ Petite Gazette : Dépôt des articles

↳ Paroisse Saint Martin des Vignes

↳ Transport SVS

Que se passe t-il sur le canton ?

p.8

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme

p.15

Le Mot du Maire



Chers concitoyens,

Voici le mois de Décembre et son Noël tant attendu. Il y a certes la pluie, le gris du ciel et le vent glacé, mais il y a aussi le sourire des enfants et les cadeaux de fin d'année. Pour beaucoup d'entre nous ce sont des joies et des bonheurs partagés le plus souvent en famille. Chacun aura à cœur de sortir boules, guirlandes, personnages de Noël, lumières afin d'égayer les maisons pour les fêtes de fin d'année. Les employés communaux vont installer des décorations dans les rues et je vous invite, dans la mesure du possible, à compléter ces illuminations par quelques décorations en façade de vos maisons.

Sachons partager ces moments de joie et donner un air de fête à notre village.

Les pompiers lancent dans cette gazette une campagne de communication pour susciter de nouvelles vocations de sapeurs-pompiers volontaires. Je vous demande d'y apporter toute l'attention qu'elle mérite. En effet, avec 80 % de pompiers volontaires, le système français de secours repose sur l'engagement citoyen. Nous devons rendre hommage au courage et au dévouement de ces femmes et de ces hommes qui s'engagent pour secourir la population par tout temps, à toute heure, et en tout lieu et je vous invite à les rejoindre. Rappelons pour mémoire que ces hommes et ces femmes sont aussi et avant tout des salariés, des artisans, des employeurs, issus du privé comme du public qui donnent de leur temps libre pour porter secours. Ces deux activités sont parfois difficiles à conjuguer. Il faut se souvenir que les sinistres, par définition, ne sont pas programmables et que la sollicitation des sapeurs-pompiers peut se faire à tout moment, de jour comme de nuit, en week-end comme en semaine. Il est donc nécessaire d'avoir un effectif important pour l'organisation des astreintes qui repose sur la disponibilité de chaque sapeur-pompier volontaire.

Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui se sont rassemblées devant le monument aux morts le 11 novembre pour commémorer la fin de la première guerre mondiale et rendre hommage à ceux qui se sont battus pour nos libertés. Sauvegarder la mémoire, c'est savoir la transmettre à des générations qui n'ont pas été témoins ou acteurs des événements. L'homme qui oublie son histoire est appelé un jour à la revivre.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Au mois prochain

Jean-Claude CASTAGNER

REPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC
: ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE
☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES :
 - ↳ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
 - ↳ Christine MARIN-WERBEKE - rue des Petites Boucheries à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
- ☞ KINESITHERAPEUTES :
 - ↳ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
 - ↳ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
 - ↳ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
 - ↳ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ : 05.53.58.70.32
↳ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

☞ OFFICE DU TOURISME :

☎ 05.53.58.79.62

☞ PEDICURE-PODOLOGUE:

↳ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☞ POMPIERS : ☎ 18

☞ PRESBYTÈRE de la Paroisse de St Martin des Vignes : ☎ 05.53.23.82.10

☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC: ↳ ☎ 05.53.24.98.46.

☞ VETERINAIRE :

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)

☞ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

☞ ASSISTANTE SOCIALE :

↳ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC
☎ 05.53.57.19.63

☞ M.S.A : Sur rendez-vous et le mercredi au :
05.53.02.67.00.

QUOI DE NEUF A ISSIGEAC???

LOCATIONS

- ☞ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi :
- ↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
 - ↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
 - ↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
 - ↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
 - ↳ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
 - ↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{er} Mardi de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MARDI 02 DECEMBRE 2008

S'ADRESSER A LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES



APPEL AUX BONNES VOLONTÉS



Les journées consacrées aux petits travaux d'embellissement du bourg reprendront en Février 2009. Nous vous communiquerons les dates précises dans la petite gazette de janvier 2009. Encore un grand merci à toutes et tous.

The next days for you to assist us in small improvements that will brighten up our town will be in February 2009. We'll give you more informations in La Petite Gazette of January 2009. Thanks a lot to everybody.



SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS (Week-end, nuit et jours fériés) Cantons de SIGOULES et ISSIGEAC



☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.



SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) DECEMBRE 2008



La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

DECEMBRE:	☞ Du 29 nov au 05 déc	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 06 au 12 décembre	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 13 au 20 décembre	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 21 au 26 décembre (Noël inclus)	☞ CALES/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☞ Du 27 au 31 décembre (inclus)	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11



URBANISME



PC 0016 : CAMPOS : maison individuelle

PC 0017 : MANUSSET O : rehaussement grenier

DP 0030 : COLLINS M : ravalement et menuiseries extérieures

DP 0031 : GACHET C : ravalement façade, fenêtres et porte fenêtre.

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments.



DÉCHETTERIE d'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE



	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1er avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ISSIGEAC

HORAIRES

- ☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Mercredi** :
☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.
- ☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**
☞ de 10h00 à 12h00

TARIFS

- ☞ adultes-----7.00 euros
- ☞ vacanciers-----4.00 euros
- ☞ enfants-----Gratuit
- ☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

Romans adultes :

- ☞ « No et moi » Delphine de Vigan
- ☞ « Sur ma mère » Tahar Ben Jelloum
- ☞ « Qu'est ce qui fait courir Sammy ? » Budd Schulberg
- ☞ « La joueuse de go » Shan Sa
- ☞ « Monsieur Crime parfait » Fischbach Bernard

Albums des Tout-Petits :

- ☞ « Les plus belles histoires de Noël »
- ☞ « Le petit sapin de Noël »
- ☞ « En attendant Noël »
- ☞ « Le premier grand voyage du Père Noël »

DISTRIBUTION ELECTRONIQUE DE LA PETITE GAZETTE

Nous vous informons qu'il est dorénavant possible de recevoir la Petite Gazette par e-mail. Pour cela, il vous suffit de nous contacter par mail à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr).

ÉTAT-CIVIL

☆ Naissance ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans la Petite Gazette de Novembre. Zoé Sarah Elisabeth Olympe GAUCHET est née le 27 septembre 2008 et non pas le 22 septembre. Toutes nos excuses aux heureux parents.

*Pablo Benoît Noël Philippe BELLUGUE - - ABELLA est né le 15 novembre 2008 à Bergerac. Félicitations à Benoît et Lucille ses heureux parents.

† Décès : *Madame Marie-Antoinette GUILLEN née MAGNE est décédée le 04 novembre 2008 à Eymet, à l'âge de 82 ans.

*Madame Marie-Thérèse DEVISSCHER née POLY est décédée à l'âge de 75 ans, le 05 novembre 2008. Toutes nos condoléances à leur famille et à leurs proches.

LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **JANVIER 2009** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 16 DECEMBRE 2008** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de FEVRIER 2009.

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE D'ISSIGEAC

☞ LISTES ELECTORALES : N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de la commune d'Issigeac avant le 31 décembre 2008. Il vous suffit de vous déplacer à la Mairie, munis de votre carte Nationale d'Identité et d'un justificatif de domicile.

☞ RECENSEMENT DE LA POPULATION 2009 : Il aura lieu du 15 janvier au 14 février 2009. Nous vous communiquerons dans la prochaine gazette le nom des agents recenseurs afin que vous leur réserviez votre meilleur accueil. Nous vous rappelons que les données collectées sont uniquement destinées à l'Insee et sont confidentielles.

☞ PUPILLES DE LA NATION : Nous informons les Pupilles de la Nation du Canton, dont les parents sont « Morts pour la France » qu'une délégation représentative existe en Dordogne. Nous vous demandons de venir nous rejoindre à l'Association Nationale des Pupilles de la Nation, Orphelin de guerre ou du Devoir

(ANPNOGD) pour défendre essentiellement le devoir de mémoire et la reconnaissance pour tous. Pour tout renseignement, veuillez contacter M. Jean-Claude Durupt au 05.53.61.13.81.

↳ **BOURSE AUX ECHANGES** : Dans le cadre du fleurissement du village, une bourse aux échanges concernant les fleurs, boutures, graines, arbustes...etc... sera organisée le dimanche 14 décembre 2008 sur le marché d'Issigeac. Nous comptons sur votre participation et espérons que les « inchangés » pourront faire l'objet d'un « don » à la commune. Pour tous renseignements : 06.71.37.54.71 ou 05.53.58.71.38 ou 05.53.58.70.32

↳ **BENEVOLES** : Nous invitons les personnes ayant participé bénévolement aux petits travaux de la commune, à l'agrafage de la Gazette et aux permanences de la bibliothèque...etc, à contacter le secrétariat de la Mairie d'Issigeac.



À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Lors de l'agrafage de la Petite Gazette du mois de novembre 2008, une erreur de manipulation a troublé la chronologie des pages. Nous vous prions de nous excuser de ce désagrément.

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette : MARDI 06 JANVIER 2009 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s



PERMANENCE de Monsieur Daniel GARRIGUE Député de la Dordogne (sous toutes réserves de modification)

Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI	01 DECEMBRE	VENDREDI	05 DECEMBRE
09H30	SIGOULES	09h30	BEAUMONT DU PERIGORD
11H00	BERGERAC	11h00	LALINDE
LUNDI	08 DECEMBRE	VENDREDI	12 DECEMBRE
09H30	MOULEYDIER	09h30	LE BUISSON DE CADOUIN
11H00	BERGERAC	11h00	MONPAZIER
LUNDI	15 DECEMBRE	VENDREDI	19 DECEMBRE
09H30	MAURENS	09h30	EYMET
11H00	BERGERAC	11h00	ISSIGEAC
LUNDI	22 DECEMBRE	VENDREDI	26 DECEMBRE
09H30	LA FORCE*	09h30	VELINES
11H00	BERGERAC	11h00	VILLEFRANCHE DE LONCHAT

*La Force : Rue des Anciennes Ecoles



RECRUTEMENT DE POMPIERS VOLONTAIRES

* Le Centre d'Incendie et de Secours d'Issigeac recrute des pompiers volontaires (hommes ou femmes) ayant entre 18 et 45 ans. Si vous faites partie de cette tranche d'âge et que vous souhaitez de plus amples informations sur cette activité de secours aux personnes et aux biens, n'hésitez pas à me contacter. Une formation adéquate est assurée par le service départemental. Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à ce recrutement et me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : 05.53.22.18.18. Vous pouvez également vous adresser à la Mairie d'Issigeac qui me transmettra vos coordonnées. Secrétariat ouvert le lundi de 9h à 12h, le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30, le mercredi de 9h à 12h et de 17h à 19h30. Tél : 05.53.58.70.32, e-mail : mairie.issigeac@wanadoo.fr.

Le Chef de Groupement, Commandant FLAMANT



ASSOCIATION « LA LOGE DES PRÈS » : MARCHÉ DE NOËL

L'association La Loge des Près organise son premier **Marché de Noël les 06 et 07 décembre 2008**. Ce marché aura lieu sous le chapiteau chauffé de La Casa del Seyrat et regroupera des artisans locaux, des producteurs et les clubs créatifs du canton. **VENEZ NOMBREUX !!!!**

TENNIS CLUB D'ISSIGEAC



Du nouveau au bureau : Au cours de l'assemblée générale 2 nouveaux élus entrent au bureau : Grégory Lompriez et Danielle De Bruyne. Le nouveau comité directeur est composé de Patrick Dumon (président), Arnaud Miara (secrétaire) Roland Medam (trésorier)

Téléthon : Le TCI participera au téléthon en vendant des crêpes sur le marché d'Issigeac le dimanche 7 décembre.

Vétérans : L'équipe vétérans composée de Thierry Chauveau, Patrick Dumon, Roland Médam, Christian Dardaoud, a brillamment remporté 3 des 4 rencontres. Victoires 3/0 sur Prigonrieux, Chancelade et Neuvic, défaite 2/1 contre Pineuilh-StAvit. L'équipe monte donc en seconde division

Compétitions : 2 équipes hommes sont engagées dans les coupes de Guyenne.

Le tennis vous intéresse, venez nous rejoindre. Encouragez le TCI en venant supporter les équipes, en participant aux manifestations organisées.



U. A. I

2 matchs très différents pour la Première. Une large victoire contre Prigonrieux avec le point de bonus offensif (34-3) à Castillonnès avec beaucoup de jeu devant comme derrière et 5 essais à la clé ; puis une courte défaite à Montignac avec le point de bonus défensif (3-6) contre une équipe pratiquant un rugby rugueux, avec malheureusement 2 blessés : Vincent Plissard et Eric Lhomme. L'équipe reste à la 3^{ème} place de la poule avec 4 victoires, 1 nul et 1 défaite.

L'équipe Réserve a de son côté remporté ses 2 matchs contre les réserves des 2 mêmes clubs, à la suite de deux rencontres serrées. Elle se retrouve à la 1^{ère} place de la poule.

Le président LIAL est satisfait de la tenue des joueurs sur le terrain et en dehors, ainsi que du comportement général de tous les dirigeants et supporters d'Issigeac.

Patrick Imbeau, que tout le monde appelle affectueusement "Quique", a enfin reçu la médaille de bronze de la FFR lors de l'Assemblée Générale du PA, la décoration étant enfin parvenue après des "retards de fabrication". Nous renouvelons nos félicitations au récipiendaire qui, à 51 ans, joue toujours en équipe II.

Une première réunion va se tenir pour rétablir et préparer l'organisation de la Fête "Lou Chabrol" du 12 avril 2009 (dimanche de Pâques), avec repas sous un chapiteau de cirque. Nous vous en tiendrons informés.

Un jeu complet de 24 maillots + chaussettes va être offert pour redémarrer la saison après les fêtes par 3 sponsors : "Le Dépanneur Lindois" (entreprise des frères Cédric et Julien Lachaize, Cédric étant joueur du club), l'entreprise de travaux Publics Jean-Luc Seignette de Lalinde, et la société Chantebien Niveleuse dont le gérant "Baby" Chantebien fut un fameux demi de mêlée de l'UAI. Nous les en remercions vivement.

Les matchs de décembre :

Le 7 nous retrouverons avec plaisir le stade Eric Chauveau pour UAI - Monpazier. Venez nombreux pour ce derby ! A cette occasion, un repas cuisiné par Rémy Veysy et son équipe aura lieu le soir au Siège.

Le 14 à Port-Ste Marie : Port-Ste Marie - UAI

Le 21 à Foulayronnes : Le Caoulet - UAI (début des matchs retour)





AÎNÉS RURAUX

Compte rendu des activités du mois de NOVEMBRE 2008

* **Vendredi 7 Novembre 2008** : Bien qu'il y ait eu le grand rassemblement des Retraités Agricoles à Périgueux, 80 personnes se sont réunies à la salle des fêtes de Bouniagues pour le traditionnel repas inter clubs « Choucroute » ce délicieux repas a été préparé par Benoît. Parmi les clubs représentés : Beaumont avec sa Vice Présidente - Madame la Présidente de Sigoulès et Monsieur le Président de Lou Cantou de Bergerac. Nous avons passé une journée excellente, Merci à tous, participants et bénévoles, nous vous disons à l'an prochain.

* **Dimanche 9 Novembre** : Bonne participation à notre dernier loto de l'année qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Bouniagues.

* **Mercredi 12 Novembre** : La belote inter clubs a réuni 56 équipes à la salle des fêtes de Monsaguel. Le Président remercie toute l'équipe des bénévoles pour leur participation qui a contribué à la réussite de ces trois jours de fête. Merci.

* **Vendredi 28 Novembre 2008** : Assemblée Générale de la Fédération Départementale à Périgueux.

Activités à venir

* **Samedi 6 Décembre 2008** : Soirée TELETHON des Aînés Ruraux du Canton d'Issigeac. Merci de noter cette date et nous comptons sur vous, venez nombreux (Voir affiche).

* **Mercredi 10 Décembre 2008** : Belote inter clubs à Monsaguel.

* **Vendredi 19 Décembre 2008** à partir de 11 heures, salle des fêtes de Monsaguel, le Conseil d'Administration du Club des Aînés Ruraux du Canton d'Issigeac invite ses adhérents à son repas de Noël. Comme tous les ans ce repas sera entièrement gratuit pour les plus de 80 ans, pour les autres personnes la participation au repas sera de 18 euros (**Apporter son couvert**) Le repas sera animé avec plein de surprises. Les personnes âgées désirant se faire accompagner par une personne de leur famille, le pourront.

Ce jour là une permanence sera assurée pour paiement de la cotisation de 2009 au prix de 15 euros. Cette cotisation a été votée à la dernière Assemblée Générale de 2008. Cotisation à régler par chèque à l'ordre des Aînés Ruraux d'Issigeac, merci de ne pas oublier votre carte d'adhérent afin de coller votre timbre.

* **Mardi 27 Janvier 2009** à 10 heures à la salle des fêtes de MONSAGUEL : ASSEMBLEE GENERALE du Club des Aînés Ruraux du Canton d'Issigeac. Dès 9h30 une permanence sera assurée pour la vente des timbres concernant la cotisation de 2009. N'oubliez pas votre carte d'adhérent. A 13 heures, rendez-vous au Restaurant Hôtel des Voyageurs à BOUNIAGUES.

Adhérents, vous qui désirez vous investir dans l'Association, être candidats aux élections du 27 Janvier 2009 et faire partie du Conseil d' Administration, merci de prendre contact auprès du Président René LINDMANN : Tél : 05.53.58.70.83

TELETHON ISSIGEAC 2008
SAMEDI 06 DECEMBRE
A la salle des Fêtes de Monsaguel

Les Aînés Ruraux d'Issigeac vous proposent de vous recevoir à son repas dansant (animé, ambiance assurée) suivi d'une Tombola de 30 lots dont le bénéfice sera versé au profit du Téléthon

Menu : Kir et ses amusettes, couscous royal, salade, fromage, dessert, tarte aux pommes, café, vin à volonté, mousseux. Apporter son couvert

Accueil à partir de 19 heures 30

Prix du repas : 18€ (chèque à l'ordre des aînés ruraux). Afin d'assurer le bon fonctionnement de cette soirée, inscriptions et réservations avant le 25 novembre auprès de M. Lindmann (05.53.58.70.83) ou Mme Beylemet (05.53.58.73.03) ou Mme Garrigue (05.53.61.11.54) ou Mme Boucheron (05.53.58.80.95) ou M. Buisset (05.53.73.27.90)

Pour tout renseignement des manifestations de Novembre et Décembre - Inscriptions 10 jours avant la date des manifestations.

Au : 05.53.58.70.83 - Portable : 06.32.96.94.13 Le Président ou 05.53.58.73.03 ou 05.53.61.11.54

Nous souhaitons à tous et toutes d'excellentes fêtes de fin d'Année, Bonheur et Santé. Le Président René Lindmann



COMICE AGRICOLE

FOIRE AUX POTIRONS 2008



☞ Le dimanche 26 octobre a eu lieu la 21ème Foire aux Potirons qui, grâce à un temps merveilleux, a encore été un succès. En quelques chiffres : 260 millas vendus à 15 heures plus 30 kg vendus en portions. Nous remercions la boulangerie BOURDE de nous les avoir fait cuire. 350 litres de soupes vendus dans la journée (on en vendait même encore le soir en pliant la foire).

☞ Le plus gros potiron : 79 kg, amené par Mr Buoro de St Pierre d'Eyrault (petite année on essaiera de faire mieux l'année prochaine)

☞ 25 exposants (citrouilles et coloquintes, vin, bourru, ail, Calebasses, paniers, crêpes, merveilles, ballons et barbes à papas etc...) qui ont enchanté notre vue et notre odorat

☞ Les botarels de Monpazier ont animé la fête toute la journée

☞ Quelques décorations faites par des enfants et quelques autres faites par notre ami Pierre Pasero qui comme tous les ans fabrique des personnages, des animaux, des voitures. Cette année, comme l'on manquait de décorations nous a fait une guirlande de 50 mètres de petites citrouilles. Merci encore à lui.

☞ Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine très certainement le 25 novembre pour la 22ème édition avec sûrement quelques surprises mais aussi et surtout le 1^{er} et 2 août pour notre traditionnel Comice Agricole dont je vous reparlerai prochainement.

Le président, Jean BAROU



PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

DECEMBRE 2008 / JANVIER 2009

Date	Heure	Lieu	Date	Heure	Lieu
<u>Samedi 06</u>	17h30	Sigoulès	<u>Mercredi 24 - Veillée de Noël</u>	18h30	Bouniagues
<u>Dimanche 07</u>	9h30	Faux		20h00	Sigoulès
	11h15	Eymet		20h00	Faux
<u>Samedi 13</u>	17h30	Rouffignac de Sigoulès		22h00	Eymet
<u>Dimanche 14</u>	9h30	Bouniagues	<u>Jeu 25 - Nativité du Seigneur</u>	11h00	Eyrenville
	11h15	Eymet		11h15	Eymet
<u>Samedi 20</u>	17h30	Sigoulès	<u>Samedi 27</u>	17h30	Pomport
<u>Dimanche 21</u>	9h30	Montaut	<u>Dimanche 28</u>	9h30	Ste Radegonde
	11h15	Eymet		11h15	Eymet
<u>Lundi 22</u>	18h00	Faux : Célébration du Pardon	<u>Jeu 1^{er} janvier - Jour de l'An</u>	11h00	Eyrenville
<u>Mardi 23</u>	18h00	Eymet : Célébration du Pardon		11h15	Eymet
			<u>Samedi 3 janvier</u>	17h30	Sigoulès
			<u>Dimanche 4 janvier</u>	9h30	Faux
				11h15	Eymet



TRANSPORT SCOLAIRE DU SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE ISSIGEAC-FAUX

Circuit de transports scolaire n°2 : ISSIGEAC - ST AUBIN - FAUX - BOISSE - ISSIGEAC
Année scolaire 2008 - 2009

POINT DE RAMASSAGE		HORAIRE	
Commune	Lieu-dit	Aller (matin)	Retour (soir)
ISSIGEAC	Ecole	8h08	17h10
SAINT AUBIN DE LANQUAIS	Eglise	8h18	17h20
FAUX	Ecole	8h25	17h27
MONTAUT	Le Gaston	8h32	17h35
BOISSE	Spérétout	8h39	17h42
	Bourg	8h42	17h45
ISSIGEAC	Ecole	8h50	17h53

QUE SE PASSE T'IL SUR LE CANTON????

À SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

➤ Heureux évènement : La Municipalité de St Cernin de Labarde est heureuse d'accueillir une nouvelle petite habitante au foyer de Marie-Amélie BESSE et Rémi KURAS demeurant au lieu-dit « Le Maine ». Bonjour et Bienvenue à LALIE qui fait la joie de ses parents. Félicitations !

➤ Recensement 2009 : Un recensement de la population de St Cernin de Labarde aura lieu en 2009 du 15 janvier au 14 février. Il s'agit d'une enquête, obligatoire, de l'INSEE. Les données recueillies restent totalement confidentielles. Nous vous demandons d'ores et déjà de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile. Tout début janvier, un courrier vous sera adressé afin de vous préciser les modalités de cette enquête. Nous restons cependant à votre disposition pour toute question éventuelle, aux heures et jours d'ouverture du secrétariat de Mairie (jeudi et vendredi 9h00 - 12h30 et samedi 10h00 - 12h00).

➤ Site Internet de la commune : Vous pourrez désormais consulter le site internet de la commune via le site www.pays-de-bergerac.com



À SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE : Lundi et Jeudi de 9h à 13h

Tel/Fax : 05.53.24.33.70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

*AIDE A LA CUVE : Pour les ménages non imposables ayant reçu une facture entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 mars 2009. Pour en bénéficier, les ménages doivent faire parvenir **avant le 30 avril 2009 à leur trésorerie** le formulaire à récupérer en Mairie ou téléchargeable sur le site internet www.impots.gouv.fr.

*IMPORTANT : LISTES ELECTORALES : Vous avez jusqu'au 31 décembre 2008 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Il suffit de se rendre à la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

*MARCHE DE NOËL : Un marché de Noël artisanal aura lieu toute la journée des 06 et 07 décembre 2008 à la Salle des Fêtes de Saint-Aubin-de-Lanquais. Venez retrouver l'ambiance de Noël autour de décors de table, d'une exposition de patchwork ou d'un vin chaud...et bien plus. Pour tout renseignement, contactez Mme SMETS Simone au 05.53.24.37.24.



À CONNE-DE-LABARDE

★ Evènement : La commune est fière de souhaiter un heureux anniversaire à Maria BOS qui a fêté ses 101 ans le 23 novembre 2008.

★ Horaires d'ouverture de la Mairie : La dernière semaine de décembre, la Mairie sera ouverte uniquement le lundi 29 décembre 2008 de 13h30 à 16h00.

★ De nouveaux habitants, ces mois derniers, se sont installés dans notre village et nous avons le plaisir de leur souhaiter la bienvenue :

- Mr Cédric FILLLOL - Le bourg
- Carole ARNAUD et Antoine CRIQUET - la Gare
- Mr et Mme FAUGERON - Pépinel
- Cécile MARTINET et Nicolas ARNAUD - Les Bayles
- Marc RIGOUREAU et Maïa GIRAUD - La Forêt

★ La fin de l'année approche ! L'Amicale Laïque et la municipalité vous invitent à Fêter Noël ! Petits et grands se retrouveront à la Salle des Fêtes, le SAMEDI 13 DECEMBRE à 20 H 30 pour un SPECTACLE de CLOWNS. Le PERE NOEL remettra ensuite des cadeaux aux enfants sages et un goûter clôturera cette soirée festive.

VENEZ NOMBREUX !

★ ATTENTION - ATTENTION !

Un cambriolage a eu lieu dans le village, en plein jour, à l'abri des regards puisque les auteurs de ce méfait sont passés par l'arrière de la maison. SOYEZ VIGILANTS ! Signalez toute présence suspecte et en cas d'absence, prévenez vos voisins !

★ En juin dernier, nous avons commencé une série intitulée : "**TA COMMUNE, UN MORCEAU DE PLANETE**"; nous reprenons ce mois-ci ces lignes destinées à informer les enfants. Les jeunes lecteurs savent maintenant qu'il y a 36 782 communes en France, où se trouve leur mairie et quelle est la personne qui la dirige. Tous les six ans, les habitants des communes, âgés de plus de 18 ans, se rendent à la mairie, pour élire l'équipe qui va s'occuper de la commune. Des bulletins portant les noms de tous les candidats sont à disposition. Le jour des élections, un bulletin est glissé dans une enveloppe, en secret, à l'abri de l'isoloir.

- DANS QUOI CE BULLETIN EST-IL DEPOSE ?

Le soir, tous les votes sont comptés, les noms qui remportent le plus de voix sont retenus et ces personnes sont élues **CONSEILLERS MUNICIPAUX**. Après ces élections municipales, les conseillers élus se réunissent et votent à leur tour pour choisir le **MAIRE** et les **ADJOINTS**. Ils travaillent ensuite tous ensemble et organisent la vie de la commune

- LES ENFANTS ONT-ILS LE DROIT DE VOTER ?

Et pour terminer, retiens bien ceci : "**VOTER EST UN DROIT et UN DEVOIR CIVIQUE**". Une prochaine fois, nous aborderons le travail de l'équipe municipale.

A bientôt donc.



À FAUX

* ETAT-CIVIL

Décès : *Monsieur Hilaire COQ, papa de Madame Lucette MAZEAU, est décédé à Bergerac le 25 octobre 2008 à l'âge de 88 ans.

*Monsieur Gabriel SINTES est décédé à faux le 31 octobre 2008 à l'âge de 71 ans.

Nous présentons à leur famille nos sincères condoléances



À BOUNIAGUES

🌀 Répertoire 🌀

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

Kinésithérapeute - ostéopathe : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Assistante maternelle : Mme Bernède Célia, 5 route de Saint Cernin,

tél : 05 53 61 89 63 ou 06 80 34 98 10

🌀 Associations - Loisirs - Activités 🌀

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Reprise des cours le 10 septembre, une séance d'essai est offerte.

Renseignements M. Ballety tel : 05 53 29 91 26 ou 06 75 39 30 23

Dancez avec nous

La danse de loisir est une danse de couple que l'on peut pratiquer dans les bals ou les soirées dansantes sans condition physique particulière à tout âge et sans danger : rock, cha cha cha, tango, valse, java, rumba, samba, fox...

A partir du 11 septembre 2008 à 20h30, reprise des cours à la salle des fêtes de Bouniagues.

Annie et Philippe, moniteurs de danse vous accueilleront pour un premier cours gratuit.

Renseignements : Annie : 06 88 94 56 26 ; 05 53 63 89 98

Les Amis de l'école : tel : 08 70 45 76 68

Club Déco Facile : tel : 05 53 57 19 15

Club Entente et Loisirs : tel : 05 53 58 20 34

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel 06 19 81 50 52

Société de chasse : tel : 05 53 58 37 99

Club de foot : tel : 05 53 58 35 23

Club de gym : cours d'abdo- fessiers le lundi et le mercredi de 19h à 20h ; reprise des cours le 3 septembre, une séance d'essai est offerte. Animation : Séverine Garcin : tel. 05.53.22.89.05

A partir du mois d'octobre, un nouveau cours : « gym douce- gym du dos » vous est proposé chaque mardi de 10h à 11h. Venez essayer sans engagement ! Renseignements au : 05 53 22 89 05

🌀 Informations 🌀

• **fioul : aide à la cuve**

Le gouvernement a décidé de reconduire le dispositif d'aide à la cuve pour l'hiver 2008-2009.

Pour en bénéficier, les ménages doivent faire parvenir **avant le 30 avril 2009 à leur trésorerie** :

- l'avis de non imposition 2007,

- un formulaire, disponible sur le site Internet de la préfecture de la Dordogne « portail des services de l'état », ou à retirer auprès du trésor public,

- la photocopie de la facture de fioul,

- un relevé d'identité bancaire.

Pour plus de renseignements rapprochez vous de votre trésorerie.

• Concours des maisons décorées

Voici revenue la fin de l'année et ses traditionnelles fêtes ; c'est le moment d'oublier les tracasseries quotidiennes en apportant un peu de gaieté et de joie à notre entourage.

Alors, pour la huitième année, nous reconduisons notre concours de maisons décorées, non pas pour la valeur des lots à gagner, mais pour le plaisir qu'il apporte à ceux qui décorent et pour l'émerveillement des yeux qui regardent.

Le jury passera devant toutes les maisons de Bouniagues le lundi 22 décembre à partir de 18h30 ; il sera sensible aussi aux efforts en économie d'énergie.

Le conseil municipal souhaite à toute la population de joyeuses fêtes de fin d'année !

🌀 Club Déco Facile 🌀

MARCHE DE NOEL A BOUNIAGUES

Salle chauffée

Le **07 décembre** aura lieu le Marché de Noël organisé par le **Club Déco Facile**, de **10 h à 18 heures**.

De nombreux exposants vous attendent tout au long de cette journée : vins, confitures, home déco, bijoux, pâtisseries, chocolats, etc...

Une grande tombola sera organisée et le tirage au sort récompensera de nombreux gagnants.

Pour les enfants, les petits et les grands, le Père Noël viendra nous rendre visite vers 16 heures 30. Pensez à porter vos lettres au Père Noël, une boîte aux lettres sera à votre disposition.

Pour tous renseignements : Isabelle : 06 23 34 21 34 ou Valérie : 06 65 87 58 89

Venez nombreux..

Le bureau et les adhérentes du Club déco Facile vous souhaitent de bonnes Fêtes de fin d'année.

🌀 Comité des Fêtes 🌀

14 Décembre 2008 : Le Comité des fêtes de Bouniagues, organise un après midi jeux inter-génération, en partenariat avec le Club Entente et Loisirs, de 14 heures à 17 heures. Nous vous attendons nombreux..

L'équipe du Comité des Fêtes de Bouniagues

🌀 Les Amis de l'Ecole 🌀

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2008

QUINE

Salle des fêtes de BOUNIAGUES à 20Heures30

BON D'ACHAT DE 160 EUROS

Jambons, Canards gras, Porc, Appareils ménagers et autres différents lots.....

1 euro le carton, 5 euros les 6 et 10 euros les 12

QUINE ENFANTS - Bourriche et Buvette



À BOISSE

***HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE** : Lundi et jeudi de 13h30 à 18h00

Tél : 05.53.58.73.08 / Mail : commune.de.boisse@orange.fr

***RAPPEL** : - Vous avez jusqu'au 31/12/08 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

A LIRE ABSOLUMENT :

***Elagage** :

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation des chemins ruraux, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb de ces voies.

Les opérations d'élagage sont effectuées par les propriétaires.

Faute d'exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune aux frais du propriétaire, après mise en demeure.

Alors vérifiez l'état de vos plantations ... Merci.



FOYER RURAL SAINT-LÉON / BARDOU

✎ Etat-Civil ✎

*Nous adressons toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Henri FAUGERE, décédé à la maison de retraite de Villeréal le 1^{er} novembre 2008.

*Toutes nos condoléances également à la famille et aux proches de Jean Henri ROUSSELY décédé à son domicile le 06 novembre 2008.



À SAINT-PERDOUX

✎ Nous voilà déjà à la fin de l'année 2008. Une année en trompe l'œil, année de tous les excès, dérive du cours du pétrole et des finances ; même le temps s'y est mis ! ...Excès d'humidité avant un gel de printemps ! Alors comment ne pas céder à la sinistrose ! Après la tempête, il faut attendre l'apaisement, c'est cela qui compte. Les fêtes de fin d'année sont là pour nous rassembler en famille et resserrer les liens. N'oublions pas aussi que peut être près de chez nous des gens ont froid et faim. On n'oublie pas ceux qu'on aime, quelquefois une visite suffit. Nous sommes déjà à Noël et l'année nouvelle est à suivre : gageons que 2009 nous réservera d'autres espoirs et jours meilleurs. Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année, de bonheur, prospérité et d'amitiés sincères.

L'Equipe Municipale

✎ Dernière minute ✎

N'attendez pas les derniers jours de 2008 pour accomplir vos démarches administratives : CU, PC, carte d'identité, passeports, inscriptions sur les listes électorales... Pour votre information, le secrétariat de la Mairie sera fermé au public du 22 décembre 2008 au 04 janvier 2009. Merci de votre compréhension.



À SAINTE-RADEGONDE

✎ Comité des Fêtes ✎

L'atelier « Les Récréatives » vous informent qu'elles seront présentes sur le marché de Noël chez M. Seyrat la pizzeria le : **samedi 06 décembre et dimanche 07 décembre.**

Vous pourrez aussi nous rencontrer à MONSAC pour le marché de Noël le **dimanche 07 décembre toute la journée.**

De plus nous organisons une expo-vente à Issigeac Place Bari Paillou dans la salle paroissiale (derrière la pharmacie Plisson) le **samedi 13 décembre de 10h à 18h.**

Pour finir, nous serons sur le **marché de Noël à Issigeac** (organisé par les élèves de BTS du lycée agricole de Périgueux) le **dimanche 14 décembre toute la journée.**

Nous serons très heureuses de vous rencontrer au fil de ces divers rendez-vous...



À PLAISANCE

✎ Etat-Civil ✎



Mariage : Madame Marie-Pierre Lelouch et Monsieur David Welling se sont unis à la mairie de Plaisance, le 25 octobre 2008. Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux mariés.

Naissance : Bienvenue à Florent THOMASSIN, né le 1er novembre 2008 à Bergerac. Félicitations aux heureux parents Déborah et Pascal Thomassin, domiciliés « La Pouge » - Eyrenville.

Décès : Monsieur LADOIRE Vincent est décédé à Bergerac le 02 novembre 2008. Sincères condoléances à toute la famille.

☞ Gestion des Déchets ☞

Composteur individuel : La Mairie de Plaisance vous rappelle que le SMBGD, met à disposition des composteurs individuels (bois ou plastiques) au prix de 15 €. Vous pouvez les commander soit directement au SMBGD, soit en vous inscrivant à la Mairie. Dans ce dernier cas, si la commande générale groupe un nombre suffisant de personnes, le Syndicat viendra livrer les composteurs à la Mairie.

☞ Loisirs ☞

* Goûter de Noël : Tous les enfants (de moins de 14 ans) sont invités à venir partager le goûter de Noël le SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2008, à partir de 16h30. Le Père-Noël ne manquera pas de venir se joindre à vous...

* Épiphanie : Une date à noter sur vos agendas : le DIMANCHE 11 JANVIER 2009 à 15h30, la galette des rois sera offerte aux anciens de la commune (plus de 60 ans).

☞ Environnement ☞

GESTION DES DECHETS

Voici quelques aides et astuces pour le tri des déchets (source SMBGD - Syndicat Mixte Bergeracois de la Gestion des Déchets). Le but est de permettre une meilleure qualité dans la récupération des matières et une diminution des refus, donc une diminution du tonnage de déchets ultimes enfouis.

<u>Catégorie de déchets</u>	<u>Déchets acceptés</u> :	<u>Déchets refusés</u> :	<u>Astuces</u> :
	Recyclable à mettre dans les Sacs jaunes ou en Déchetterie.	Non recyclables ou non recyclés : - soit par manque de structures pour le traitement ; - soit la composition du produit ne le permet pas.	
Emballages en Plastiques	Flaconnages en plastique Ex : bouteille de lessive liquide, produit ménager non toxique, bouteille d'huile etc..	Ex : pots de yaourts, poches plastiques, emballages plastiques (film ou blister -coque en plastique couvrant la marchandise)...	Le déchet doit être une bouteille ou un flacon.
Emballages en Métal	En acier et aluminium Boîtes de conserves (vidées de leur contenu), canettes, barquettes alu, aérosols	Papier aluminium alimentaire, Pots de peinture et autres produits de bricolage.	Collecter les couvercles et bouchons des bouteilles en verre (ex: jus de fruit) pour les porter ensuite en déchetterie.
Papier	Journaux, magazines, cartonnage, brique alimentaire...	Papier/carton chiffonné, coupé en tout petits morceaux (Impossibilité de les trier sur les tapis roulants de Centre de Tri), souillé...	Si par précaution, vous ne souhaitez pas mettre dans le sac des documents comportant des informations personnelles, vous pouvez utiliser un broyeur de papier. Garnissez un sac jaune uniquement de ce « déchet », pour permettre une bonne récupération de cette matière dans le Centre de Tri.
Verre	Flaconnages, pots de confiture...	Verre de table, bris de glace, flacon ayant contenu des médicaments...	
Gravats			Astuce : Lorsque vous avez de la vaisselle cassée, des pots de fleurs etc. vous pouvez les collecter pour ensuite les porter à la déchetterie.

Information : Dès la mi-novembre, le SMD3 (Syndicat départemental de la gestion des déchets) équipera toutes les déchetteries en Borne de collecte du textile. Ces textiles seront traités par l'entreprise d'insertion « La tresse » située à St Médard de Mussidan. Il s'agit uniquement de collecte de vêtements déchirés ou trop usagés qui seront recyclés et transformés sous une autre forme.



À MONSAGUEL

Arbre de Noël de l'Amicale Laïque

Une date à retenir sur vos agendas : le samedi 13 décembre à partir de 15 heures, à la salle des fêtes, un goûter sera offert aux enfants de Monsaguel (âgés de 12 ans au maximum) suivi de l'arrivée du Père Noël qui saura se montrer généreux envers chacun d'eux. Les retraités sont cordialement invités à se joindre à ce moment de bonheur. Afin de faciliter l'organisation de cet après-midi festif et récréatif, prière de s'inscrire avant le 10 décembre auprès de Marie-Claude VENANCIE au 05.53.58.77.33.

Fermeture de l'Eglise d'Issigeac...

En raison de la fermeture de l'église d'Issigeac depuis le 3 novembre pour une durée indéterminée à cause de travaux, l'église de Monsaguel est mise à la disposition de la communauté paroissiale pour la célébration des offices. Il en est de même pour la salle des fêtes, où pourra se donner l'enseignement religieux destiné aux enfants, à condition qu'elle ne soit pas louée ces jours là. Se renseigner auprès de Solange Lasserre au 05.53.24.69.19.

Tarifs Location des Salle des Fêtes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré le 13 novembre 2008, décide de modifier les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2009.

- *Habitants de la commune : 1 journée : 95€ / 2 jours : 142€
- *Habitants hors commune : 1 journée : 185€ / 2 jours : 220€
- *Grandes Fêtes (Noël, Jour de l'An) : 198€ 1 journée / 305€ 2 jours
- *Réunions de bureau diverses : 58€
- *Acompte de 50€ à la réservation + caution de 100€ (dégâts matériels)
- *Caution de 76€ pour le nettoyage, à la remise des clés.
- *Location gratuite pour l'Amicale Laïque et les Associations de Monsaguel.

Pour tout renseignement, contacter Mme Solange Lasserre.

De la terre sur les routes goudronnées

Automne : Les récoltes de maïs et tournesols se terminent, les labours se poursuivent sous un ciel bas, la terre adhère aux roues des tracteurs et macule les routes goudronnées que la commune vient de réhabiliter à grands frais. Outre que la terre ainsi répandue constitue un danger pour la circulation, en séchant, elle décroche des plaques de goudron qui donnent naissance à des « nids de poule » autrement plus redoutables à bien des égards. Il est rappelé aux agriculteurs qu'ils ont dans l'obligation de maintenir les routes dans un bon état de propreté après leur passage.

Cérémonie du 11 novembre

Malgré les récentes discussions sur l'intérêt de conserver autant de cérémonies commémoratives, la fermeture de l'église d'Issigeac a fait que le 90^{ème} anniversaire de la fin du premier conflit mondial a été particulièrement suivi à Monsaguel où s'est réunie une soixantaine de personnes en présence du Conseiller Général Jean-Claude Castagner, du Président des Anciens Combattants Roland Grand et du Maire de la commune Jean-Paul Guiraud. Cérémonie recueillie devant le Monument aux Morts : dépôt d'une gerbe, appel des soldats morts au combat, minute de silence, sonnerie « aux morts » suivie de la « Marseillaise ». Les lectures ont été écoutées avec attention : lettre du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et message de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Après le chant de « La Madelon », la commémoration s'est poursuivie en l'église de Monsaguel où le Père Costisella célébra une messe solennelle et émouvante. A l'issue de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes du village pour un vin d'honneur au cours duquel un cadeau fut remis à Roland Grand par la Municipalité en gratitude de ses 25 années d'activités en tant qu'élu et maire dévoué au service de la commune et de ses habitants. Le Maire et son Conseil Municipal remercient vivement toutes les personnes qui ont contribué activement et par leur présence à la réussite de cette manifestation, sans oublier Patrick Imbeau qui en assura la sonorisation.



À MONTAUT

☞ A la rencontre de nos habitants : Conte de Noël ☞

Il était une fois 3 petites filles, 3 jolies princesses. Car, sans conteste, les fées se sont penchées sur leur berceau. Elles se prénomment Alison, Agathe et Alexandra. Elles ne sont pas sœurs, comme on pourrait le croire, mais cousines. Si leur nom de famille commence par C ou par L vous ne pouvez pas ne pas les reconnaître puisque brillent dans leurs yeux la mer et l'azur. Pourtant, leurs origines sont bien loin du littoral. C'est d'Alsace, qu'est venu un jour leur puissant grand-père. Pas de dragons ou de carrosses dans la vie de nos 3 jeunes filles à présent mais des tracteurs et des engins agricoles. Mais d'où vient qu'elles ont les traits si fins ? Mais de leurs grands-mères ! Mais enfin, pourquoi tant de jolies filles dans une même famille ? Mais mon bon Maître, ne savez-vous pas à qui vous avez à faire ? D'un côté comme de l'autre les pièces rapportées accouplées aux pièces d'origine ont fait naître, il faut bien le reconnaître, un royaume d'exception ! Aucun de leurs sujets ne pourra égaler leurs rires et leurs sourires. De plus, elles sont habiles de leurs mains et aident bien volontiers quand il faut fêtes préparer. Enfin qu'on se le dise, en Pays Montois, les princesses et leurs amies sont toutes plus ravissantes. Alors, Chats Bottés, Princes, Elfes ou Oiseaux de Paradis, si un jour vous voulez leur main, demandez d'abord à leurs pères ou gare au tonnerre. Ainsi fait, vous vivrez heureux et aurez beaucoup d'enfants à Montaut, pays des rois, cela va de soi ! (Autres princesses des contrées voisines, ne soyez pas jalouses, ces 3 filles ont des frères...Chut !). Joyeux Noël. Au mois...A l'année prochaine !



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

PLACE AU CIRQUE !!!

L'OT propose une sortie en autocar le mardi 9 décembre à l'Agora de Périgueux pour le spectacle de cirque Tunisien « **Halfaouïne** », - acrobaties à la corde, mat chinois et trapèze, contorsions.

Vous pouvez réserver (rapidement car les places sont vite prises), à l'OT au 05 53 58 79 62 de 14h à 17h (sauf sam, dim et lun) ou aux heures de repas au 05 53 58 72 87.

Spectacle : 1h, à partir de 6ans.

Départ vers 19h et retour Place du Château.

Prix par personne : 22 euros, (incluant le trajet et le spectacle)

- moins de 26 ans et demandeur d'emploi : 16 euros,
- moins de 18 ans : 13.5 euros).

La sortie ne sera possible que si il y a 30 personnes minimum.



Dimanche 14 décembre : MARCHE DE NOËL

Organisé par les élèves de BTS du lycée agricole de Périgueux, sur la place du Château toute la journée de 9h à 19h. Stands divers pour vos cadeaux -artisanat, vannerie, bijoux.....- et produits gastronomiques locaux. Vin chaud.



Hébergeurs : La Taxe de Séjour.

Vous avez jusqu'au 15 décembre, **DERNIER DELAI**, pour adresser le règlement de la taxe de séjour 2008 perçue auprès de vos touristes, soit au SIVOM ou à l'O.T. Attention les chèques doivent être libellés à l'ordre du **Trésor Public**.

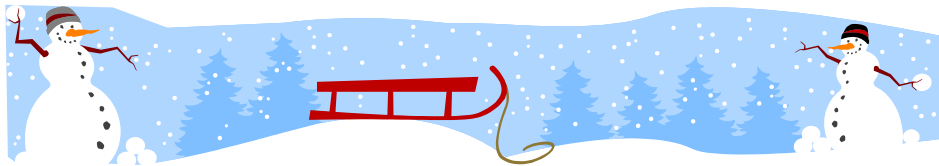


Pour une nouvelle manifestation en 2009, nous recherchons des chaises de récupération. Vous pouvez déposer les chaises dont vous voulez vous débarrasser à l'Office de Tourisme ouvert de 14h à 17h du mardi au vendredi. Nous vous en remercions par avance.

DERNIERE MINUTE...

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE D'ISSIGEAC

↳ MOMENT DE CONVIVIALITE AVEC LES « SUPERS SENIORS » ISSIGEACOIS : Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous convieront au repas annuel après les fêtes de fin d'année, courant février. Les personnes ayant 65 ans révolus au 31 décembre 2008 et résidant sur la commune d'Issigeac, recevront une invitation dans le courant du mois de janvier 2009.



BONNES FETES A TOUTES ET TOUS
